



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 10 octobre 2023

Salle de rencontre

19 h 00 à 21 h 00

Procès-verbal

Sont présents :

		Présent(e)	Absent(e)	
1-	Gaudreau, Roxanne	x		Enseignante
2-	Duciaume-Bertrand, Olivier	x		Enseignant
3-	Paquette, Fanny	x		Enseignante
4-	Beaudry, Isabelle	x		Enseignante
5-				Employée de soutien
6-	Gauthier, Alain	x		Parent
8-	Baril, Chantal	x		Parent
9-	Rouleau, Marc-André	x		Parent
10-	Fortin, Karine	x		Parent
11-	Langlois, Nancy	x		Parent
12-	Dagenais, Carole		x	Parent
13 -	Gagnon, Sylvain	x		Parent
14 -	Jacinthe, Gauthier	x		Parent, EHDAA

15 -	Guillen, Jeanne Kelly	x	Parent, EHDA (Sub)
16 -	Rainville, Nathalie	x	Parent
17-			Personnel professionnelle
18-	Lafortune, Serge	x	Membre de la communauté
19-			Membre de la communauté

Sont également présents à la table du conseil :

François Bélanger	Directeur
Karine Jacques	Enseignante et responsable des voyages

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À

1 a)	MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES ET QUORUM
	IL Y A QUORUM

2 -	QUESTIONS DU PUBLIC
	PAS DE MEMBRES DU PUBLIC

3 -	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
046 – CÉ20231010- 01	CONSIDÉRANT que monsieur François Bélanger, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 10 octobre 2023;

	<p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Gauthier et appuyé Mme Langlois par il est résolu :</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 10 octobre 2023, en ajoutant le nom de Mme Gauthier au procès-verbal.</p>
--	--

4 -	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 AOÛT 2023
046 – CÉ20231010- 02	<p>PRÉAMBULE</p> <p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2023 plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance;</p> <p>EN CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Gauthier et appuyé Mme Langlois par il est résolu :</p> <p>D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2023, en ajoutant le nom de Mme Gauthier au procès-verbal.</p>

5 -	SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL
	Il n'y a pas de suivis

6 -	TRAVAUX DU CONSEIL
6 a)	ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENTE
046 – CÉ20231010- 03	Le renouvellement du mandat de M. Gauthier est approuvé à l'unanimité
6 b)	ÉLECTION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENTE
046 – CÉ20231010- 04	Mme Langlois devient vice-présidente. Adopté à l'unanimité
6 c)	ÉLECTION AU POSTE DE SECRÉTAIRE
046 – CÉ20231010- 05	Mme Fortin demeure secrétaire. Adopté à l'unanimité
6 d)	REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ
046 – CÉ20231010- 06	M. Lafortune est invité à demeurer représentant de la communauté. Adopté à l'unanimité
6 e)	RÈGLES DE RÉGIE INTERNE
046 – CÉ20231010- 07	IL FAUT MODIFIER L'ADRESSE DE L'ÉCOLE ET LA SALLE DE RÉUNION. SUR PROPOSITION DE MME LANGLOIS, APPUYÉ PAR M. GAGNON, les règles sont adoptées à L'UNANIMITÉ.
6 f)	CALENDRIER DES RENCONTRES
046 – CÉ20231010- 08	<p>Le directeur propose que le conseil se réunisse à sept reprises soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le 10 octobre - le 14 novembre - le 12 novembre - le 23 janvier - le 19 mars - le 7 mai - le 11 juin 2024 <p>Les réunions se tiendront à 19h dans la salle de rencontre de l'École secondaire Mont-Bleu. Son calendrier est adopté sur proposition de M. Gauthier, appuyé par Mme Langlois.</p>
6 g)	BUDGET DU CÉ
046 – CÉ20231010- 09	Le conseil d'établissement a un budget de 750\$ qui peut couvrir des frais de gardiennage. Le budget est adopté à l'unanimité sur proposition de M. Gauthier, secondé par M. Rouleau.

6 H)	REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES
	Les représentants des élèves ont été choisis mais sont absents de la réunion. il s'agit de Grâce Konate et de Guillaume Vermette.
6 I)	SOIRÉE PORTE OUVERTE CLIENTÈLE 2024-2025
	Le 19 octobre sera la soirée portes ouvertes pour les élèves de 6e année et leurs parents qui s'intéressent à l'École secondaire Mont-Bleu.
6 J)	VOYAGE CULTUREL/HUMANITAIRE MARS 2026 (AMÉRIQUE CENTRALE) VOIE CITOYENNE
046 – CÉ20231010- 10	Il y a aura un voyage humanitaire au Nicaragua ou Guatemala, autour de la semaine de relâche 2026. Ce voyage sera réservé aux élèves finissants de la nouvelle voie citoyenne. Le coût sera entre 2000\$ et 2500\$ et il y aura des efforts de levée de fonds. Sur proposition de M. Gagnon et secondé par Mme Baril, il est résolu d'enclencher le processus d'organisation du voyage.
6 K)	VOYAGE CULTUREL (ITALIE) JUIN 2025
046 – CÉ20231010- 11	Il y aura aussi un voyage culturel en Italie du sud, 12 à 14 jours. Ce voyage s'adresse à tous les élèves qui seront à l'école en 2025. Le coût sera entre 4000 et 4500\$. Il y aura des levées de fonds. Sur proposition de Mme Langois et appuyée par Mme Gauthier, il est résolu de lancer le processus d'organisation du voyage.

7 -	LES RAPPORTS ET MOTS DES REPRÉSENTANTS
	MOT DU PRÉSIDENT
	Nous sommes heureux de ne plus avoir à parler de la rénovation de l'école. Dans les plans, il faudra notamment discuter du projet éducatif de l'école.
	MOT DES REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES
	Aucun représentant des élèves n'est présent à la réunion. Ils transmettent leurs salutations.
	MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ EHDAA
	Mme Gauthier rapporte que la rentrée s'est généralement bien déroulée pour les élèves EHDAA, mais qu'il y a encore certains problèmes informatiques. Certains enfants sont encore privés de leurs outils techniques (ordinateur), un mois après la rentrée. Mme Gauthier va faire un suivi avec le comité EHDAA

	<p>pour voir ce qui peut être fait pour améliorer la distribution des outils techniques et leur mise à jour parce que ce problème n'est pas propre à l'école Mont-Bleu.</p> <p>Un message de la part de Mme Gauthier a été envoyé aux parents EHDAA de l'école pour leur donner des ressources. Mme Gauthier invite les enseignants qui ont des élèves EHDAA à la contacter, au besoin.</p>
	<p>MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS</p>
	<p>Le comité a tenu sa première rencontre la semaine dernière. M. Gauthier a été réélu vice-président du comité de parents et Mme Jessop a été réélue comme présidente. La rencontre a été très protocolaire. Le calendrier des rencontres a été adopté.</p>
	<p>MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ</p>
	<p>Aucun représentant de la communauté n'est présent.</p>
	<p>RAPPORT DU PERSONNEL</p>
	<p>Le service d'enseignement ressource en classe a été offert à la rentrée et tout s'est bien déroulé. De plus, cette année, 17 enseignants peuvent bénéficier de mentorat parce qu'ils ont moins de cinq ans d'expérience.</p> <p>La voie citoyenne est bien amorcée et une première activité de financement a été lancée, en prévision du voyage humanitaire de 2026.</p> <p>M. Bélanger fait un retour sur la visite du ministre de l'Éducation pour l'inauguration de l'école. La visite s'est bien déroulée.</p> <p>La soirée portes ouvertes pour les anciens membres du personnel et les membres de la communauté a eu lieu en septembre. Il y a eu beaucoup de monde et la soirée a été très appréciée.</p> <p>Les activités parascolaires sont commencées, après les classes et sur l'heure du dîner. Il y a une augmentation de la participation par rapport à l'an dernier.</p> <p>L'aménagement de l'école se poursuit. Certains problèmes sont plus complexes que d'autres à régler. Des ajustements ont été apportés, notamment pour la surveillance dans la salle des casiers et le bloc sportif.</p> <p>L'école a embauché une personne pour faire l'entretien et la surveillance de la piscine, qui devrait ouvrir sous peu.</p>

	<p>L'école a fait un déficit l'an dernier et M. Bélanger en prévoit un aussi pour l'année en cours, notamment en raison d'achats de matériel. Le centre de services est au courant et collabore.</p> <p>Il y a eu des problèmes imprévus avec la ventilation et avec le réseau internet et avec la téléphonie teams.</p> <p>La cafétéria est fonctionnelle, mais il y aura des efforts pour améliorer le service alimentaire. Pour le moment, ce n'est pas diversifié et il y a eu des plaintes. Les installations ne sont pas exploitées (pas de bar à salades, pas de soupe) et tout est dans des contenants jetables.</p> <p>Les appels d'offres sont gérés par le CSSPO et ne tiennent pas compte des spécificités de l'école et de son équipement. L'équipe école aimerait éventuellement récupérer le service de cantine, notamment pour les programmes de FPT 2.</p> <p>Le système audio-visuel de l'agora n'est pas encore installé. Il y a aussi des problèmes avec l'atelier de menuiserie qui n'est pas fonctionnel.</p> <p>La première communication sera envoyée aux parents sous peu. Il y a trois étapes cette année et les Examens du Ministère auront la même valeur qu'avant la pandémie.</p>
--	---

8 -	AFFAIRES NOUVELLES
	<p>a) Liste des effets scolaires : il y avait un oubli dans la liste des effets scolaires. Il manquait un item pour le cours de français de secondaire 4. Mme Gauthier, appuyée par Mme Langlois propose qu'on ajoute le cartable à la liste. Cette recommandation est adoptée à l'unanimité.</p> <p>b) Procédure en cas d'urgence : le protocole d'urgence a été déclenché le 29 septembre à l'heure du dîner à cause d'un incident impliquant un élève. Les services d'urgence ont été appelés et il y a eu du soutien psychologique d'offert la semaine suivante aux personnes qui ont vécu l'événement. Le directeur souligne le travail du personnel et le comportement héroïque de certains élèves qui sont intervenus. Leur nom sera envoyé à la Ville de Gatineau, pour que leur geste soit reconnu.</p> <p>Mme Langlois félicite l'équipe école pour sa réaction, au nom du conseil d'établissement.</p>

9 -	LEVÉE DE LA SÉANCE
046 – CÉ20231010- 12	<p data-bbox="435 470 821 506">L'ordre du jour étant épuisé</p> <p data-bbox="435 579 1370 653">EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Langlois, appuyé par Mme Paquette, il est résolu</p> <p data-bbox="435 732 927 768">DE LEVER la séance ordinaire à 20h35</p>

Adopté le

Monsieur Alain Gauthier, président

Monsieur François Bélanger, directeur

Date